



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Coronavirus (COVID-19)

Taux d'intérêt et report des échéances

**Saint-Aimé, le 5 mai 2020** – Sensible à la précarité financière que peuvent vivre certains contribuables en cette période difficile et éprouvante, le conseil municipal a adopté des mesures d'assouplissement afin d'alléger le fardeau financier de ses citoyens.

Les principales mesures mises en place pour aider les contribuables sont :

- De réduire le taux d'intérêt à 0% à compter du 9 mars 2020 jusqu'au 10 août 2020. Cette annulation du taux d'intérêt s'applique au versement du 9 mars 2020 non payé.
- De reporter les prochaines échéances de paiements de taxes de 60 jours, soient les 10 août et le 9 novembre 2020.

Les citoyens ayant déposé des chèques postdatés, et voulant se prévaloir de ces reports de dates, devront communiquer avec la municipalité au numéro de téléphone 450 788-2737.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal au 450 788-2737 ou par courriel à [direction@saintaime.qc.ca](mailto:direction@saintaime.qc.ca).